



## Education sexuelle : “Les idéologues font la loi à l'école”, regrette Sophie Audugé

Valeurs actuelles. Pourquoi avez-vous décidé de pousser ce cri d'alerte en écrivant un livre sur l'éducation sexuelle à l'école ? Sophie Audugé. Quand nous avons constaté les dérives qui se produisaient...



Société ENTRETIEN. Sophie Audugé, directrice de SOS Education, publie L'éducation sexuelle à l'école – Les nouvelles orientations de l'Éducation nationale en question (Artège), coécrit avec le pédopsychiatre Maurice Berger. Elle met en garde contre les dérives de cet enseignement dans nos écoles. Partager cet article sur A LIRE Pourquoi l'éducation sexuelle en milieu scolaire est contestable A LIRE SOS Éducation, une association devenue (trop) encombrante pour l'État Valeurs actuelles. Pourquoi avez-vous décidé de pousser ce cri d'alerte en écrivant un livre sur l'éducation sexuelle à l'école ? Sophie Audugé. Quand nous avons constaté les dérives qui se produisaient dans les écoles, nous avons averti l'Éducation nationale. Ni le ministre Pap Ndiaye, ni son successeur Gabriel Attal n'ont pris nos courriers au sérieux. Nous avons donc produit un rapport, accessible sur le site de SOS Éducation, qui expliquait pourquoi il est contraire à l'intérêt de l'enfant de lui parler de sexualité dans le cadre scolaire. Lorsque le directeur des éditions Artège nous a contactés, nous nous sommes dit qu'il était important d'inscrire notre parole dans le temps. Il est important de montrer qu'en 2024, des gens sérieux, des médecins, des pédopsychiatres, etc., ont fait un travail sérieux pour fournir une information objective visant à protéger les enfants. Nous voulons que le plus grand nombre soit informé des risques pour l'enfant.

Dans le livre vous décrivez des incidents qui ont eu lieu dans diverses écoles, au cours desquels les enfants ont été exposés à des propos très crus sur la sexualité. Est-ce que nous sommes là face à des cas isolés ou est-ce un problème systémique ? C'est évidemment la question que tout le monde se pose. Le fait d'introduire du sexuel dans une classe, à des enfants qui sont incapables de s'y soustraire et par un adulte ayant une autorité sur eux, correspond aux caractéristiques d'un incestuel institutionnel. Ça arrangerait tout le monde que ce soient des histoires isolées, des faits divers. Ce n'est pas le cas, c'est plus global et le phénomène s'installe de manière sourde, pernicieuse, mais bien réel. C'est une sexualisation précoce des enfants dans l'institution scolaire par une démarche volontaire, organisée, qui part d'un postulat faux, celui de la sexualité infantile à laquelle l'école devrait éduquer les enfants. C'est pour cela que nous avons tenu avec Maurice Berger, à réfuter de manière très ferme ce terme de sexualité infantile, qui n'a pas sa place depuis que cette terminologie a été dévoyée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OMS en a fait le postulat des



programmes d'éducation à la sexualité, visant à expliquer à l'enfant le plus tôt possible qu'il était un être sexuel. Qu'il devait apprendre à exprimer ce qui lui est agréable ou désagréable et qu'il devait être capable de dire oui ou non. Nous nous opposons avec la plus grande fermeté à cette pensée..

Quelles sont les conséquences concrètes pour un enfant exposé à ce type de discours ? Un enfant de moins de six ans est incapable de comprendre ce qu'on lui dit quand on lui parle de sexualité car il ne peut pas l'éprouver. Concrètement le réel de la sexualité adulte présenté aux enfants va percuter, faire effraction avec la vision fantasmagorique de l'origine de sa naissance élaborée par l'enfant au cours de son développement. Les pédopsychiatres parlent de "viol psychique". Dire à un enfant que l'acte sexuel c'est "pénétrer le vagin de la fille avec son sexe en érection qui est dur", c'est extrêmement traumatique. Les conséquences peuvent être graves.

Certains enfants s'enferment dans le silence après des séances où de tels propos ont été tenus, ils n'osent pas en parler avec leurs parents, certains sombrent le mutisme. D'autres souffrent de réveils nocturnes, certains refusent de retourner à l'école. D'autres vont se remettre à faire pipi au lit, ils ne veulent plus grandir. D'autres auront l'envie de connaître ce plaisir le plus tôt possible. L'enfant a pour mode d'apprentissage l'expérimentation. Si on le confronte à des choses qui relèvent du registre sexuel, il va vouloir essayer à la maison ou dans les toilettes de l'école. Pour les élèves prépubères, l'éducation à la sexualité fonctionne comme un mécanisme d'incitation et d'initiation. Alors que c'est exactement le contraire qu'il convient de faire. Cela amène tous les professionnels de l'enfance qui sont sérieux et sans conflit d'intérêt à alerter sur ces méthodes et à demander que rien ne soit fait dans ce domaine avant la puberté. Puis à partir de la puberté nous recommandons de mettre en place une information sur la sexualité mais en aucun cas une éducation à la sexualité.

Vous pointez aussi le danger de l'idéologie du genre, quels sont les risques pour les enfants ? On explique à des enfants qu'ils peuvent choisir d'être une fille ou un garçon à un âge où ils ne comprennent pas ce que cela veut dire. Dans plusieurs écoles, on propose même des séances de travestissement aux enfants, les garçons surtout doivent s'habiller en fille, sous couvert de sensibilisation à l'égalité fille/garçon et d'inclusion des personnes qui s'identifient transgenres. Les parents qui pensent que ce n'est pas grave se trompent : ils raisonnent en tant qu'adultes qui ont intégré totalement ce qu'est une identité sexuée forgée au fil des années. Les enfants n'en sont pas là, ils ont besoin d'intégrer cette irréductible différence des sexes et des générations quand ils sont des enfants pour mener librement le travail d'identification puis d'individualisation de leur propre identité sexuée puis sexuelle. Ils sont des êtres en développement dont il faut respecter le rythme et les besoins cognitifs et affectifs, en veillant à ne surtout pas les devancer.

Comment les parents peuvent-ils accompagner leurs enfants qui risquent d'être confrontés à ce genre d'incidents ? Pour ce qui est fait à l'école une fois que la séance est passée, les parents ont peu de moyens à leur disposition car il s'agit d'un enseignement obligatoire. Les parents sont censés être partie prenante de l'éducation à la sexualité mais ce n'est pas respecté. Ceux qui s'opposent ou osent dire quelque chose sont mis en cause et on leur reproche de contester un enseignement. Aujourd'hui, on met au même niveau un parent qui refuse que la biologie soit enseigné à son enfant et un parent qui refuse qu'on lui parle de fellation ou de pénétration dans une séance d'éducation à la sexualité. Nos recommandations aux parents sont l'anticipation et le dialogue. Participer aux réunions de rentrée, informer en amont enseignant et chef d'établissement des risques pour l'enfant, rappeler les règles et les obligations de la circulaire, exiger d'être informés du contenu, de qui intervient, des dates, de l'enseignant présent, garant de ce qui est dit aux enfants. Les parents doivent en parler avec leurs enfants, leur dire que si en classe des adultes parlent de choses qui les mettent mal à l'aise, de sexe ou autre, ils ont le droit de dire non et de demander à sortir et d'appeler papa ou maman. L'école ne peut pas imposer à un enfant d'entendre parler de sexualité en classe par un adulte, ce n'est pas un enseignement comme les mathématiques ou la géographie.



Quelles sont vos préconisations pour mettre un terme à ces dérives ? C'est très simple : nous demandons que la loi de 2001 change et qu'on remplace le terme "d'éducation à la sexualité" par "information sur la sexualité". Nous refusons qu'il y ait une information sur la sexualité avant la quatrième ou la troisième. Il faut aussi que les programmes soient élaborés par un corps de professionnels de la médecine, de la pédopsychiatrie et de la gynécologie. Ces trois champs de compétences sont les plus à même de savoir ce dont a besoin un adolescent pour aborder le chamboulement de la puberté et pour construire son identité psycho sexuelle dans le cadre de relations sans violence.

Nous sommes favorables à la prévention, notamment les vidéos « mon corps est à moi » pour les plus petits et à un véritable plan de lutte contre les violences sexuelles faites sur les enfants. Plan qui doit être conduit par tous les adultes qui entourent l'enfant car ce sont aux adultes de protéger les enfants.

L'éducation sexuelle à l'école – Les nouvelles orientations de l'Éducation nationale en question , Sophie Audugé et Maurice Berger, (Artège), 18,90€.